Réunion du 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 26 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-DE-BARREZ, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre IGNACE, Maire.

Etaient présents : Mmes Josette SERRES, Lucette FONTANGE, Marcelle MAYONADE, Monique BARON, Adeline JOAN-GRANGE, Anaïs FROMENT, Fannie TUAILLON MM. Bernard DUBEDAT, Yannick DELMAS

Membres absents et excusés :

- Mme Dominique DUMAS a donné pouvoir à Mme Lucette FONTANGE
- Mme Julie DORLET-PELLETIER a donné pouvoir à Mme Adeline JOAN-GRANGE
- Mme Martine SAINT-PAUL a donné pouvoir à Mme Josette SERRES
- Mr Guy LAFORTUNE a donné pouvoir à Mr Bernard DUBEDAT

Membres absents:

- Mr Pierre ROMIEU

Monsieur Bernard DUBEDAT est élu secrétaire de séance.

Procès-Verbal de réunion

Approbation de l'ordre du jour : Unanimité

Approbation des 2 derniers procès-verbaux : Unanimité

DELIBERATIONS

- 1) Recrutement de vacataire
- 2) <u>Délibération sur le projet de convention avec Aveyron Ingenierie concernant l'assistance à maîtrise</u> d'œuvre et de suivi de chantier de réparation d'un aqueduc sur la RD 900
- 3) Plan de financement prévisionnel sur la réparation d'un aqueduc sur la RD 900
- 4) Délibération sur les statuts de la Communauté de Communes Aubrac, Carladez et Viadène
- 5) <u>Délibération approuvant la liste de propositions de créances en non-valeur</u>
- 6) Délibération portant création d'un emploi permanent à temps non complet

7) <u>Décision modificative</u>

QUESTIONS DIVERSES

• <u>Urbanisme</u>

Séance close à 22h30

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,